



FICHE de DONNEES de SECURITE

Produit : BOSTIK ANTIGEL (Liquide) Page: 1/4
CRD,E 15 Fiche : 081369 Version: 1 Date: 2008-05-22

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE.

Nom du produit: BOSTIK ANTIGEL (Liquide)
Code du produit: 081360
Type de produit ou utilisation:
Additif pour bétons.
Fournisseur: Fabricant.
Nom: BOSTIK SA
Adresse: postale : Immeuble IRIS - 92062 PARIS LA DEFENSE CEDEX
géographique : 12, place de l'Iris La Défense 2 - 92400 COURBEVOIE
Téléphone: 01 47 96 94 65
Télécopie: 01 47 96 96 90
Numéro(s) d'appel d'urgence:
ORFILA : 01 45 42 59 59

2 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS.

>> PREPARATION. :

Nature chimique: Préparation à base de sel minéral en solution aqueuse.

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS.

Effets néfastes pour la santé:
Dans les conditions usuelles d'utilisation, ce produit ne présente pas de danger d'intoxication aiguë.
Légèrement irritant pour les yeux et la peau.

Dangers physiques et chimiques:
Pas de risque particulier d'inflammation ou d'explosion.

CLASSIFICATION DU PRODUIT :
NON CLASSE DANGEREUX (Directive 1999/45/CE modifiée).

4 - PREMIERS SECOURS.

Information en cas de :

- Contact avec la peau: Eliminer l'excès de produit.
Laver avec de l'eau et du savon, rincer abondamment à l'eau.
- Contact avec les yeux: Laver immédiatement et abondamment à l'eau, en écartant les paupières (pendant au moins 15 minutes).
Consulter un ophtalmologiste si nécessaire.
- Ingestion: Pour mémoire : faire boire de l'eau, consulter un médecin.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE.

>> MOYENS D'EXTINCTION. :

- Appropriés: Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.
- Autres informations: Produit incombustible.
Refroidir à l'eau les récipients de stockage à proximité de l'incendie.

FICHE de DONNEES de SECURITE

Produit : BOSTIK ANTIGEL (Liquide) Page: 2/4
CRD,E 15 Fiche : 081369 Version: 1 Date: 2008-05-22

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.

Précautions individuelles: Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Précautions pour la protection de l'environnement:
Protéger les égouts des déversements possibles.
Endiguer et absorber sur support inerte.

Méthodes de nettoyage:

- Récupération: Recouvrir avec du sable ou de la sciure; ramasser à la pelle.
- Elimination: Rassembler les résidus dans un conteneur identifié.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE.

>> MANIPULATION. :

Mesures techniques : Prévoir des postes d'eau à proximité.
Porter des gants étanches et résistants et des lunettes de sécurité.

Autres précautions : Conserver hors de portée des enfants.
Eviter tout contact avec la peau et les yeux.

>> STOCKAGE. :

Conditions de stockage :

- Recommandées: Stocker dans un local aéré, à l'abri du froid et de la chaleur (5 - 30 °C).
Utiliser des aires de stockage avec sol imperméable formant cuvette de rétention.

>> MATERIAUX D'EMBALLAGE. :

- Recommandés: Emballages d'origine (plastiques).

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

>> EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE. :

En cas de risque d'exposition:

- Protection des mains: Gants si utilisation continue.
- Protection des yeux: Lunettes si risques de projection.
- Protection de la peau et du corps :
Vêtement de protection approprié.

Mesures d'hygiène : Respecter les règles d'hygiène générale.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES.

>> ASPECT. :

- Etat physique: Liquide à 20 °C.
- Forme: Fluide.
- >> pH : Environ 10

>> TEMPERATURES CARACTERISTIQUES. :

- Point/plage d'ébullition: 100 °C (1013 mBar).
- Point d'éclair: Non applicable.

FICHE de DONNEES de SECURITE

Produit : BOSTIK ANTIGEL (Liquide) Page: 3/4
CRD,E 15 Fiche : 081369 Version: 1 Date: 2008-05-22

>> AUTRES DONNEES. :

Masse volumique : Environ 1360 kg/m³ à 23 °C.

Solubilité :

. Dans l'eau : Soluble.

10 - STABILITE ET REACTIVITE.

Stabilité : Produit stable aux températures usuelles de stockage, de manipulation et d'emploi.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES.

>> EFFETS LOCAUX. :

- Contact avec la peau: Légèrement irritant.

- Contact avec les yeux: Légèrement irritant.
(acidité du produit).

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES.

Ecotoxicité : Ne pas rejeter dans le milieu naturel ou les eaux.

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION.

>> PRODUIT OU RESIDUS. :

Méthodes pertinentes d'élimination :
Remettre à un éliminateur agréé.

>> EMBALLAGES SOUILLES. :

Méthodes pertinentes d'élimination :
Remettre à un éliminateur agréé.

Dispositions locales : Se conformer aux Règlements et Arrêtés en vigueur.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT.

. Produit non soumis aux réglementations internationales RID/ADR, IMO/IMDG et OACI/IATA.

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES.

>> REGLEMENTATION COMMUNAUTAIRE. :

. Conforme à :
Directive "Substances dangereuses" 67/548/CEE modifiée (Directive 2004/73/CE - 29 APT).
Directive "Préparations dangereuses" 1999/45/CE modifiée.
Directive "Fiches de données de sécurité" 2001/58/CE.

- Symbole(s): Néant.

- Phrases R: Aucune.

- Phrases S: Aucune.

>> REGLEMENTATION FRANCAISE. :

- Autres informations: Se conformer aux Règlements et Arrêtés en vigueur.

FICHE de DONNEES de SECURITE

Produit : BOSTIK ANTIGEL (Liquide) Page: 4/4
CRD,E 15 Fiche : 081369 Version: 1 Date: 2008-05-22

16 - AUTRES INFORMATIONS.

- Utilisations recommandées:
Additif pour bétons.
-

AVIS.

CETTE FICHE DE DONNEES DE SECURITE EST CONFORME A LA NORME INTERNATIONALE ISO 11014-1.

"Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive.

Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux cités".

Fin du document.
Nombre de pages : 4